

PROJET DE STRATÉGIE CONTRE LE MYRIOPHILLE

S'appuyer sur les progrès réalisés en 2025

L'année dernière, les membres ont adopté des directives relatives aux embarcations visant à réduire la propagation du myriophylle à épis en détournant les bateaux des zones infestées. Nous avons également augmenté notre stock et notre utilisation de bouées jaunes pour signaler les herbiers de myriophylle. Suite à la mise en œuvre de ces mesures, nous avons observé une baisse notable de la circulation des embarcations dans les herbiers de myriophylle. Les résultats d'une enquête menée l'été dernier démontrent également un fort soutien et une intention claire de la part de la grande majorité des résidents de respecter ces directives. Le maintien de ces pratiques, soutenu par des actions de sensibilisation continues, reste l'une de nos mesures de contrôle les plus efficaces et les plus réalisables.

Contexte : le coût de l'éradication

L'expérience menée sur un lac comparable au Québec illustre l'énorme coût financier de l'éradication du myriophylle.

Les résidents du lac des Abénaquis auraient investi environ 185 000 dollars par hectare sur cinq ans, en utilisant des tapis et en recourant à l'arrachage manuel par des plongeurs, auxquels s'ajoutent des coûts d'entretien (20 000 dollars par an). Cet effort a permis d'éradiquer presque totalement l'infestation de myriophylle du lac des Abénaquis, mais avec environ 51 hectares d'infestation au lac Notre-Dame, une approche similaire devrait coûter plusieurs millions de dollars, sans compter un engagement indéfini en matière d'entretien continu. À l'heure actuelle, un tel financement n'est pas disponible.

De plus, les interventions de traitement à grande échelle nécessitent une autorisation provinciale. Les procédures d'autorisation pour les traitements aquatiques au-delà de 752 mètres sont complexes, mobilisent d'importantes ressources et nécessitent une documentation considérable. Un consensus communautaire et un soutien financier seraient des conditions préalables essentielles.

Nous proposons de suivre une voie différente pour l'instant.

À court terme – Actions immédiates sous notre contrôle

La voie que nous proposons repose sur une approche en deux phases.

Tout d'abord, nous proposons de concentrer nos efforts sur la lutte contre le myriophylle, notamment :

- L'augmentation de notre stock et le déploiement d'environ 100 bouées marquant les zones infestées.

- Une campagne de porte-à-porte pour sensibiliser à nouveau les résidents aux avantages de respecter les directives relatives aux embarcations et de tenir compte des bouées
- La poursuite de la collaboration et de la communication avec d'autres associations lacustres confrontées aux mêmes défis liés au myriophylle que les lacs Notre-Dame et Usher.
- Une nouvelle campagne de sensibilisation concernant la prévention du myriophylle et la réduction de sa propagation, comprenant :
 - Production et diffusion d'une courte vidéo expliquant le placement des bouées et les règles de navigation à respecter.
 - Programmes éducatifs sur l'enlèvement et l'élimination en toute sécurité près des quais.
 - Une session de formation financée par le ministère des Pêches et des Océans sur les meilleures pratiques en matière de nettoyage des bateaux et de prévention de la propagation interlacustre des espèces aquatiques envahissantes.
- Projet pilote ciblé.

Nous proposons de tester l'application de tapis benthiques au fond du lac dans une zone où les herbiers de myriophylle sont généralement denses. L'objectif de ce projet pilote serait d'évaluer la faisabilité, les effets environnementaux et le rapport coût-bénéfice des tapis benthiques avant d'envisager une application plus large de cette approche comme mesure de lutte contre le myriophylle. L'ampleur de l'utilisation future des tapis benthiques dépend du soutien financier de la communauté et/ou de l'accès à une source de financement externe (c'est-à-dire des subventions gouvernementales ou de fondations).

L'utilisation de tapis benthiques, combinée à l'arrachage manuel, a donné des résultats prometteurs sur d'autres lacs du Québec, mais la lutte contre le myriophylle reste une entreprise coûteuse et de longue haleine.

Ces tapis fonctionnent un peu comme lorsque l'on recouvre un parterre de jardin de plastique noir pour empêcher les mauvaises herbes de pousser. En recouvrant un champ de myriophylle avec une bâche pendant plusieurs semaines, on inhibe la croissance des mauvaises herbes pendant un certain temps, ce qui laisse le temps de mettre en œuvre d'autres stratégies d'atténuation.

Étant donné qu'une intervention physique couvrant une superficie supérieure à 752 mètres carrés nécessite un ou plusieurs permis du gouvernement provincial, ce projet pilote ne dépasserait pas cette limite. Le projet pilote s'appuierait sur les expériences des associations de lacs voisines et sur les conseils d'un expert du Musée canadien de la nature qui conseille l'Association du lac depuis de nombreuses années. Il nécessitera l'achat et l'installation de tapis et de poids.

À plus long terme

Si le projet pilote de tapis benthiques est couronné de succès et que les engagements financiers sont suffisants, l'Association pourra demander au gouvernement l'autorisation de dépasser la superficie de 75 m² et de poser davantage de tapis. En attendant, nous continuerons à examiner les nouvelles recherches et méthodes de lutte. Une analyse documentaire exhaustive concernant le myriophylle et d'autres plantes aquatiques envahissantes, actuellement menée par l'Université Carleton, éclairera les réflexions futures.

Considérations relatives aux herbicides (ProcellaCOR)

Certains résidents ont évoqué l'utilisation potentielle du ProcellaCOR, un herbicide aquatique homologué par Santé Canada pour lutter contre le myriophylle en épi. Santé Canada a déterminé que des permis sont nécessaires pour protéger nos cours d'eau, la santé humaine, les poissons et les écosystèmes aquatiques. Contrairement aux tapis ou à l'arrachage manuel, le gouvernement du Québec a pour position, à l'heure actuelle, de ne pas autoriser l'utilisation d'herbicides aquatiques. Cette situation ne devrait pas changer dans un avenir prévisible.

Traduit avec [DeepL.com](https://www.deepl.com/) (version gratuite)

Réunion sur la stratégie contre le myriophylle : De 19h00 à 20h30, lundi le 30 mars via ZOOM

RSVP en cliquant sur ce lien : <https://forms.gle/rVjhgY6Es3SxFmFj7>